

11h15 **Le Passé défini** : « La vie telle qu'elle va ». Extraits lus par Michel Arbatz

11h30 **Wendy Prin-Conti (Pontault-Combault)**
Le discours funèbre dans *Le Passé défini*

Dans *Cocteau à cœur ouvert*, Jean Touzot remarque que Cocteau tient dans *Le Passé défini* une manière de « carnet de décès ». La communication se propose de reconstituer ce carnet et de le décrire selon une approche triple : typologique, stylistique, médiatique.

Après-midi

présidée par Pierre Bergé

14h30 **Pierre Caizergues (Paul-Valéry Montpellier, IUF)**
Éditer *Le Passé défini*

On rappellera la genèse lente et complexe du *Passé défini* et les difficultés auxquelles les éditeurs ont été affrontés : déchiffrement du manuscrit, sélection des annexes, coupures. On justifiera ensuite les choix qui ont été faits. On s'interrogera enfin sur les projets d'éditions ultérieures du journal.

15h00 **Pause**

15h15 **Michel Braud (Pau et Pays de l'Adour)**
Des « cahiers phénixologiques » : enjeux de l'écriture diariste dans *Le Passé défini*

Pourquoi Cocteau consacre-t-il, douze années durant, une telle énergie à rédiger *Le Passé défini* pour le laisser à la postérité ? Pour répondre à cette question, on s'interrogera sur un éventuel élément déclencheur et on rapprochera cette entreprise de ses autres journaux. On relèvera surtout l'obsession de ne pas être reconnu à sa juste valeur. En quoi la forme diariste répond-elle à cette attente de reconnaissance ? La réponse est à chercher à la fois dans la scène judiciaire ainsi constituée et dans la lecture posthume projetée de ces journaux.

15h45 **Jean Touzot (Paris-Sorbonne)**
Une critique en peau de chagrin

À de rares et brillantes exceptions près, la critique journalistique a échoué à rendre un compte fidèle et sérieux du *Passé défini*, même si Cocteau figurait régulièrement au sommaire de périodiques variés, à la faveur de multiples commémorations. Il est rare qu'on se soit intéressé, par exemple, à la technique du diariste, à la poésie du fragment. Deux dérives principales sont observables. Tantôt l'analyse de l'ouvrage est noyée dans un parcours bio-bibliographique, tantôt le compte rendu s'assimile à un recueil de citations qui privilégient le dénigrement systématique auquel le poète vieillissant se livrait. Du premier tome au dernier, le nombre de recensions dignes de ce nom a faibli. De grandes plumes ont toutefois sauvé l'honneur de la profession en affirmant, au terme d'un examen consciencieux, le mérite de ce Journal sans autre exemple dans le siècle.

15h45 **Pierre Bergé**
Pour conclure

« Comme j'aimerais d'un poète mort qui m'est proche avoir un journal du genre de ce *Passé défini*. C'est ce qui me donne le courage de l'écrire, de prendre des notes sans importance, sauf pour une de ces mystérieuses amitiés dont chaque matin de nombreuses lettres m'apportent la preuve. Ce n'est pas monologue. C'est dialogue. »

(Cocteau, *Le Passé défini*, 4 juin 1957)



Douze ans de journal posthume : *Le Passé défini* de Jean Cocteau

COLLOQUE DE MONTPELLIER
15-16 octobre 2015



Université Paul-Valéry Montpellier / site Saint-Charles
Salle des colloques 1
Accès tramway : lignes 1 et 4, arrêt place Albert 1^{er}

Programme disponible sur rirra21.upv.univ-montp3.fr

En présence de Pierre Bergé

Photo: © Paris Match - Jean Bergot / Inria / Cocteau de Montpellier

LES DEUX PAQUETS DE DOSSIERS (À GAUCHE) CONTIENNENT LE MANUSCRIT DE SES MÉMOIRES QUI NE SERONT PUBLIÉS QU'APRÈS SA MORT.
VOIR PAGE SUIVANTE

Matinée

présidée par Jean Touzot

Jeudi 15 octobre

10h00 **Pierre-Marie Héron (Paul-Valéry Montpellier, IUF)**
Ouverture des travaux

10h15 **Christian Rolot (Paul-Valéry Montpellier)**
Douze ans de journal posthume, ou les coulisses du *Passé défini*

Même lorsqu'il se retire pour écrire, Cocteau ne connaît jamais la solitude bien longtemps. Car tout en prenant des notes pour son journal, il nous parle ; il parle à ceux qui auront la charge un jour de le publier, s'adresse à ses futurs lecteurs dont il se plaît à imaginer l'étonnement et va même parfois jusqu'à prêter une âme aux cahiers à dessins sur lesquels il consigne ses pensées. C'est dire combien *Le Passé défini* est une œuvre qui vit. Mais sa publication posthume ne se fit toutefois pas sans quelques allègements. Peut-on parler de censure ou simplement d'ajustements ? Sur ce dernier point, de passionnantes questions éthiques se posent.

11h15 **Pause**

11h30 **Françoise Simonet-Tenant (Rouen)**
Pourquoi et comment écrire un journal posthume : réussite ou échec du diariste Cocteau ?

Avec *Le Passé défini*, Cocteau se lance dans un journal au long cours : ce seront 12 ans d'écriture quotidienne et 4000 pages couvertes. Au pays des journaux personnels, le texte coctalien n'est pas un intrus. Le lecteur habitué au genre retrouve certains traits caractéristiques : un journal suscité par le mal-être du diariste, un journal qui est la caisse de résonance de l'œuvre de l'artiste et, en particulier, de ses réalisations théâtrales et cinématographiques, des entrées de taille disparate, une place non négligeable accordée au métadiscours. Néanmoins le lecteur peut être surpris par la tonalité majoritairement dysphorique d'un texte dominé par l'amertume et le pessimisme ainsi que par l'affichage qui est fait du statut du texte : ce sera une publication posthume. Pourquoi un tel texte à ce moment de la vie de Cocteau, à savoir peu ou prou, l'heure des bilans ? Quelle image le poète se fait-il de l'écriture diaristique et en fonction de quels modèles ou contre-modèles s'écrit ce journal ? *Le Passé défini*, tel que nous pouvons le lire, répond-il aux enjeux qui ont conduit à son écriture ?

Après-midi

Séance 1 - présidée par Pierre Caizergues

14h30 **Serge Linarès (Versailles Saint-Quentin)**
D'un journal à l'autre : *Le Passé défini*, *Journal d'un inconnu* et *Démarche d'un poète*

Commencé à la mi-juillet 1951, *Le Passé défini* connaît, dès février 1952, la concurrence d'une autre écriture autocentrée : *Journal d'un inconnu*, dont l'agencement par chapitres est reconduit, l'année de sa publication, dans *Démarche d'un poète* (1953). Après cette date, Cocteau n'en délaisse pas moins l'essai intime au profit de la rédaction diaristique. Quelles convergences et quelles disparités peut-on distinguer d'une forme à l'autre du discours sur soi ? Pourquoi Cocteau en vient-il à privilégier la moins thématique et la plus chronologique ? Ce sont là autant de questions auxquelles s'attachera à répondre cette communication.

15h00 ***Le Passé défini* : « Moi ».** Extraits du journal lus par Michel Arbatz

15h15 **Audrey Garcia (Paul-Valéry Montpellier)**
« Plaidier coupable », le moi en procès dans les premiers tomes du *Passé défini*

À bien des égards, l'écriture du moi a partie liée avec la scénographie judiciaire, orchestrant un « tribunal imaginaire » (G. Mathieu-Castellani) qui permet au « je » d'endosser tour à tour la robe du juge, de l'avocat et de l'accusé. La scénographie du poète maudit qu'élabore

Cocteau au fil de son œuvre vient renforcer ce lien en offrant le portrait d'un poète confronté à la vindicte des contemporains. Il s'agira donc d'étudier le motif judiciaire d'un point de vue thématique et rhétorique mais également du point de vue du dispositif textuel afin de voir comment Cocteau articule les potentialités du genre diaristique à sa propre « vulgate » (J. Touzot).

15h45 ***Le Passé défini* : « Grands hommes et célébrités ».** Extraits lus par Michel Arbatz

Séance 2 - présidée par Christian Rolot

16h00 **Guillaume Boulangé (Paul-Valéry Montpellier)**
Ce que fait Jean Cocteau quand il ne travaille pas

La chose est bien connue, Jean Cocteau ne prend que très rarement des vacances. D'ailleurs, à quoi lui serviraient-elles puisque, de son propre aveu, c'est travailler qui le défatigue. Son journal donne toutefois de nombreux détails sur ses voyages en Grèce, en Espagne, à Venise ou à Saint Moritz, escapades destinées à fuir le tourbillon épuisant d'une activité qui peu à peu le dévore. Mais l'éloignement ne permet pas si facilement de se libérer de ces activités qui font sa raison d'être.

16h30 **Éléonore Antzenberger (Nîmes)**
Le Passé défini, tome 1 : Prélude à un journal de création

Le premier tome du *Passé défini* est envisagé comme le prélude à ce qui deviendra au fil des ans un véritable journal de création, sur l'exemple de l'activité picturale de Cocteau en 1951 et 1952. Après avoir montré combien l'écriture de soi participe de l'édification d'une véritable « morale » de travail, nous verrons de quelle manière cette écriture s'invente à travers un diarisme réinventé au quotidien.

Matinée

présidée par Pierre-Marie Héron

Vendredi 16 octobre

10h00 **François Amy de la Bretèque (Paul-Valéry Montpellier)**
Jean Cocteau persécuté : Jeanne d'Arc à l'horizon

Dans les années 1957-1959 Cocteau est en pleine effervescence et conduit à terme de multiples projets : la chapelle de Villefranche, la salle des mariages de Menton, la chapelle de Milly, l'écriture du scénario et la production du *Testament d'Orphée*. Dans les difficultés pour faire aboutir tous ces projets, et le dépit de n'en pas voir aboutir d'autres, le poète se considère comme persécuté par de multiples adversaires. Il faut donner au terme « persécuté » toute sa connotation religieuse. Une figure qui l'a toujours intéressé et qu'il redécouvre alors tient dans *Le Passé défini* une fonction de paradigme : celle de Jeanne d'Arc. Son attitude face à ses persécuteurs, la source de son inspiration, et encore sa langue admirable, et même sa position face à l'Histoire, tous ces éléments dispersés construisent une figure idéale de résistance à laquelle il voudrait être comparé.

10h30 ***Le Passé défini* : « Édouard, Francine, Jeannot... ».** Extraits lus par Michel Arbatz

10h45 **Cécile Meynard (Angers)**
Le « présent du passé » : temps et mémoire dans *Le Passé défini*

Cocteau l'annonce dans son titre quelque peu provocant, son journal, relevant d'un genre pourtant traditionnellement caractérisé par une écriture personnelle du présent, est intimement et paradoxalement connecté au passé, se rapprochant par là d'une autobiographie, voire de mémoires. Il s'agit pour lui d'exprimer, et sans doute même d'inventer, une temporalité particulière, dans laquelle temps et mémoire jouent et se déjouent, actualisant histoire – mais aussi mythologie – personnelle et collective.